

Fiche de proposition

Projet « innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement »

Le dossier, renseigné par le porteur de projet, doit impérativement être transmis à la DDCS(PP) et à la DDT(M) du territoire concerné par l'action du projet selon les modalités et le calendrier fixés localement.

Partie à remplir par le porteur de projet

Intitulé du projet :
Développement du travail pair sur l'agglomération grenobloise

Région :
Rhône-Alpes

Département :
Isère

Lieu d'implantation du projet :
Agglomération Grenobloise

Porteur du projet :

Organisme(s) : **Association Relais Ozanam**

Personne référent du projet : David LAUMET/Francis SILVENTE

Coordonnées (téléphone et courriel) : **1 Allée du Gâtinais 38130 ECHIROLLES – 04 76 09 05 47**
d.laumet@relaisozanam.org ; f.silvente@relaisozanam.org

Partenaire(s) associé(s) au projet :

Organisme(s) : **Association ALTHEA**
Personne référent du projet : Alexis VAUSSENAT
Coordonnées : **8 rue du Vieux Temple – 38000 GRENOBLE - 04 76 54 13 50**
avaussenat@althea38.org

Organisme(s) : **Centre de soins infirmiers Abbé Grégoire**
Personne référent du projet : Véronique MAURICE
Coordonnées : **53 rue Abbé Grégoire – 38000 GRENOBLE - 04 76 96 27 65**
agregoce@numericable.fr

Organisme(s) : **Association Oiseau Bleu**
Personne référent du projet : Chrystel TARRICONE
Coordonnées : **1 place de l'église 38610 GIERES- 04 76 59 16 20 –** c.tarricone@oiseaubleu38.fr

Organisme(s) : **Agence Immobilière à Vocation Sociale TERRITOIRES**
Personne référent du projet : Frédéric CESBRON
Coordonnées : f.cesbron@untoitpourtous.org
17b avenue Salvador Allende 38130 ECHIROLLES - 04 76 22 20 47

Organisme(s) : **Ville de Grenoble**
Personne référent du projet : Mondane JACTAT
Coordonnées : **11 Boulevard Jean Pain 38000 Grenoble - 04 76 76 36 36**
mondane.jactat@grenoble.fr

Organisme(s) : **Collectif SOIFE (regroupe IFTS, ESSSE, Laboratoire recherche Pacte/Odenore, FNARS)**

Personne référent du projet : Chantale Cornier

Coordonnées : **IFTS, 3 avenue Victor Hugo BP 165 38432 Echirolles cedex**
collectifsoif@gmail.com

Organisme(s) : **Conseil Habitat Jeunes**

Personne référent du projet : Laurence BOBO

Coordonnées : **21 rue Christophe Turc – 38100 Grenoble – 04 76 40 12 65**
lbobo@infomut.org

Organisme(s) : **Université Joseph FOURIER**

Personne référent du projet :

Coordonnées :

Partenaires régionaux associés

Association du Rhône : LAHSO

Personne référent du projet : Christine VIGNE

Coordonnées : **259, rue Paul BERT, 69003 Lyon- 04 72 13 33 85**
Vigne.christine@lahso.org

Axe d'intervention identifié par le cahier des charges à la partie III et visé par le projet :

Axe 4 : « Soutenir la mise en place de dispositifs de pair aideance qui permette de développer de nouvelles méthodes et pratiques d'intervention auprès des personnes sans domicile, mal logées ou risquant de l'être (...) »

Durée du projet en phase d'expérimentation (les projets en phase d'expérimentation doivent être compris entre 12 et 24 mois) :

18 mois

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

Ce projet vise à permettre le développement et la promotion du travail pair à l'échelle de l'agglomération grenobloise par la mise en place d'une interface multi partenariale.

Ce projet rassemble différents partenaires souhaitant intégrer des travailleurs pairs au sein de leurs équipes, services, dispositifs, dans une volonté cohérente à l'échelle de l'agglomération grenobloise de contribuer à la consolidation de ce métier dans différents champs d'intervention (logement, hébergement, santé, jeunesse, prostitution).

Par la création d'une équipe support au niveau local, ce projet vise à faciliter l'intégration des travailleurs pairs dans leurs équipes respectives, à participer à la structuration d'une offre de formation adaptée et modulable en cours d'emploi, à favoriser le développement d'instances de partage d'expériences des travailleurs pairs (à l'image du Conseil des Pairs au Québec par exemple) et de co formations.

Outre l'intégration de travailleurs pairs en tant que telle, ce projet vise donc également à développer avec son interface multi partenariale, la diffusion de l'approche par les pairs¹ au niveau des partenaires locaux par de l'information et de la formation; par le soutien aux équipes souhaitant intégrer des travailleurs pairs.

CONTEXTE, CONSTATS ET OBJECTIFS

Si le travail pair (ou plus largement la pair-aideance) ne constitue pas une nouveauté dans le champ du social, on constate toutefois la difficulté d'une stabilité durable et d'une diffusion importante de ce mode d'intervention au sein des équipes pluridisciplinaires et du secteur de l'intervention sociale et de la santé. Ainsi, peu de dispositifs médicaux ou sociaux font appel au travail pair. Celui-ci apparaît encore comme **une approche innovante et expérimentale de l'accompagnement médico-social**.

Des initiatives nationales et internationales dans le champ du sans-abrisme (GIAP Montréal : groupe d'intervention alternative par les pairs), mais également dans différents projets de type Housing First comme le projet Chez Soi Canada, Housing First Glasgow ou le Un Chez Soi d'Abord Français), mais également une expérience locale co-portée par certains des partenaires du présent projet, le service Totem – De la rue au logement, nous permettent de mesurer la pertinence de l'intégration du travail pair comme un métier à part entière de l'intervention sociale et médico-sociale, permettant de venir enrichir les équipes pluridisciplinaires.

Le travail pair s'inscrit dans une démarche de réduction des risques (RdR), entendue au sens large du terme. Alors que la RdR renvoie bien généralement au champ de la toxicomanie, cette démarche peut également être comprise comme une approche centrée sur l'information, la

¹ Définition de l'approche par les pairs (extrait du chapitre de Céline Bellot et Jacinthe Rivard « L'intervention par les pairs. Un enjeu multiple de reconnaissance » in *Les transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités ?*, sous la direction de Evelyne Baillergeau et Céline Bellot, Presses de l'Université du Québec, 2007, p. 175 :

« L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire. Ce cadre structurant impose alors la construction d'une dynamique relationnelle qui s'éloigne de l'intervention sociale professionnelle habituelle. Elle permet en outre de repenser la finalité de la relation d'intervention qui s'ancre davantage dans un rapport d'échange dont le tout est, *in fine*, de retisser une communauté. »

sensibilisation et la responsabilisation, plutôt que sur la sanction ou l'exclusion. L'idée n'est alors pas de venir transformer les comportements jugés déviants par la contrainte, mais bien de travailler avec la personne accompagnée sur des manières d'adopter des comportements correspondant à ses besoins, moins risqués pour elle-même et pour les autres.

Dans ce cadre, l'apport du travail pair, par la mobilisation du savoir d'expérience, est un atout précieux au sein des équipes pluridisciplinaires :

- par l'enrichissement des pratiques d'intervention ;
- par l'élargissement de la prise en considération de l'expérience vécue comme vecteur de compréhension des situations de vie des personnes accompagnées, comme une forme d'acculturation ;
- par la transformation des représentations des partenaires vis-à-vis des personnes accompagnées ;
- par la transformation des représentations des personnes accompagnées sur les équipes d'accompagnement ;
- en proposant une « porte d'entrée » supplémentaire pour les personnes accompagnées, un lien différent, favorisant l'accès au service des personnes concernées.

Le travail pair s'inscrit aussi dans une logique de rétablissement. Ce concept d'origine anglo-saxonne, basé originellement sur les personnes atteintes de troubles de santé mentale, désigne le cheminement d'une personne dans la reprise d'assurance dans sa capacité d'agir et dans son inclusion sociale. Les chercheurs Rob Whitley et Robert Drake ont identifié cinq dimensions au rétablissement (cf. site de l'Institut Universitaire en Santé Mentale Douglas) :

- la dimension clinique (rémission des symptômes) ;
- la dimension fonctionnelle (avoir un travail, être indépendant) ;
- la dimension sociale (reprendre contact avec sa famille et ses amis, avoir un sentiment d'appartenance) ;
- la dimension physique (améliorer sa santé, avoir une bonne alimentation, faire de l'exercice) ;
- la dimension existentielle (avoir un but, donner un sens à sa vie, ne pas désespérer, faire de la place à la spiritualité).

Le travail pair, par le fait qu'elle valorise un savoir d'expérience qui pourrait *a priori* être perçu comme disqualifiant ou dévalorisant, permet d'inverser le stigmate, et concoure fortement à ce processus de rétablissement.

Le travail pair est ainsi doublement bénéfique : pour les travailleurs pairs (personnellement) et pour les équipes pluridisciplinaires d'intervention.

LES DIFFERENTS AXES DU PROJET

Niveau « interne »

- Soutien des pairs déjà salariés dans l'une des organisations (« service « Totem » et Recrutement, pendant la durée de l'expérimentation, par les partenaires du projet de travailleurs pairs rémunérés dans le cadre de contrats de travail de droit commun et selon les conventions collectives appliquées dans les organismes employeurs (agent de service éducatif, auxiliaire ou assistant éducatif,...).

- Une interface de soutien : Les différents partenaires de ce projet s'engagent, à terme, à recruter des travailleurs au sein de leurs services. Néanmoins et par expérience, nous pensons qu'il est indispensable de proposer un cadre permettant de faciliter l'intégration des travailleurs pairs au niveau des équipes, mais également de permettre aux travailleurs pairs de ne pas se retrouver isolés dans leurs pratiques.

Il nous semble donc pertinent d'avoir une approche concertée, cohérente et soutenante pour que le développement du travail pair s'opère dans les meilleures conditions. Les modalités de recrutement et de « sortie » de la « pair aidance » seront ainsi à définir.

- Un rapprochement avec les autres initiatives au niveau national : Nous envisageons d'opérer un rapprochement avec les différents projets nationaux où des pair-aidants interviennent. Au-delà d'une cartographie des acteurs, il s'agit de capitaliser les expériences des uns et des autres afin de contribuer, à notre mesure, à un développement concerté à l'échelle nationale de la pair-aidance.

- Développer une offre de formation à destination des pairs : Le projet envisage le développement d'une offre de formation à destination des travailleurs pairs. Cette offre se développera en co-construction avec les pairs des différents partenaires. D'ores et déjà, des accords de principe ont été donnés par des écoles de formation en travail social partenaires du projet, mais également par l'Université Joseph Fourier (Grenoble 1), pour que les pairs puissent assister librement aux enseignements qu'ils jugeront utiles dans le cadre de leurs pratiques. Cet accès en auditeur libre est directement inspiré du fonctionnement adapté par le GIAP à Montréal. L'idée est également de permettre aux travailleurs pairs d'envisager des pistes professionnelles alternatives au travail pair pour que ce métier ne devienne pas un enfermement. Un travail de co-construction devra s'effectuer avec les différents partenaires du champ de la formation, les partenaires du projet et les travailleurs pairs salariés dans les structures afin de trouver le moyen de validation des acquis de l'expérience et de passerelles éventuelles vers des formations diplômantes ou qualifiantes.

- Accompagnement de la structuration et l'organisation des pairs : Dans la volonté de favoriser le croisement des pratiques des pairs, et d'éviter une forme d'isolement professionnel, le projet envisage d'accompagner les travailleurs dans le développement d'instances de regroupement des pairs ou de co-formation. Ce besoin a été identifié au sein du service Totem – De la rue au logement, et l'exemple du Conseil des pairs au Québec peut en ce sens constituer un modèle de référence.

- Développement et évaluation de cette expérimentation en concertation avec d'autres partenaires au niveau national (cf partie « Modalités d'évaluation de capitalisation et de diffusion »), européen, et nord-américain. Des contacts sont d'ores et déjà établis avec différents acteurs au Canada (Centre de recherche de Montréal sur inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté ; GIAP Montréal).

- Favoriser la participation : L'acceptation de la légitimité du savoir d'expérience des travailleurs pairs s'affirme aussi comme un facteur d'accroissement de la prise en considération de la parole des personnes accompagnées, de leur autonomie et de leurs capacités d'agir. En ce sens, l'intégration de travailleurs pairs dans les différents dispositifs des partenaires de ce projet peut être perçue comme un signal fort adressé aux bénéficiaires des différents dispositifs concernés, mais également à l'ensemble des partenaires de territoire.

Niveau « externe »

- Développement de modules de formations sur le travail pair. Assurés totalement ou partiellement par les travailleurs pairs, ces modules de formations à destination des professionnels du secteur social ou de la santé ont vocation à informer les futurs professionnels ou professionnels en formation continue sur le travail pair, mais aussi, et surtout à permettre de faire valoir le savoir d'expérience des pairs pour participer à l'interrogation des pratiques professionnelles.

- Développement de modules de formation sur la précarité. Cette action portée par le collectif SOIFE, propose des modules de formation en direction de tous les acteurs construits et animés par des professionnels, des personnes accompagnées et des formateurs des écoles de travail social. Les personnes accompagnées seront rémunérées et considérées comme « formateurs pairs ».

- Organisation d'événements et d'actions destinés à promouvoir et expliciter le travail pair comme modalité intéressante d'intervention sociale.

PUBLIC(S) BÉNÉFICIAIRE(S) DE L'ACTION

Personnes sans-abri, en situation d'addiction, rencontrant des problèmes de santé, en situation de prostitution,... Les caractéristiques des bénéficiaires directs de l'action (les travailleurs pairs) seront fonctions des services dans lesquels ils seront intégrés, le principe étant de développer et d'asseoir leur intervention sur leur compétence de vie.

Nombre de ménages visés par le projet :

Non défini car fonction des partenaires qui intégreront des travailleurs pairs. La présence de travailleurs pairs constitue un enrichissement de la dynamique d'accompagnement, une modalité complémentaire d'intervention sociale qui devrait profiter aux différents publics accueillis dans les structures partenaires du projet.

Cohérence avec le contexte local et l'analyse des besoins :

Dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, des journées du travail social se sont déclinées sur les territoires, nous concernant en juin 2013. Nous avons pu alors mesurer l'évolution du travail social et les nouvelles pratiques à mettre en place.

La pair-aidance en fait partie, à condition aussi de bien clarifier la mission du travail pair sur la complémentarité des compétences.

Le travailleur pair constitue ainsi l'interface entre l'équipe et les usagers, il vient questionner l'évolution du travail social et ses pratiques.

Sur le plan local, l'expérimentation de TOTEM dispositif logement d'abord (de la rue au logement pour les grands exclus), en intégrant 2 travailleurs pairs sur la fonction RdR et la présence sur le collectif et les maraudes, est un support susceptible de nous amener à développer la question de la pair-aidance en fonction des besoins, et de l'innovation sociale qui en découle

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PROPOSEES

Le développement du travail pair vise à contribuer à une transformation des pratiques professionnelles de l'intervention sociale et de santé. Dans une volonté d'orienter l'action des équipes pluridisciplinaires dans une perspective de réduction des risques, l'intégration de travailleurs pairs dans des équipes existantes, ou plus généralement le développement d'action avec des travailleurs pairs, nous semble contribuer à une approche centrée sur la personne et attentive et vigilante au respect de ses choix.

MODALITES DE PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES OU ACCOMPAGNEES AU PROJET

Le travail pair nous semble être un signe fort adressé aux personnes accueillies quant à la reconnaissance de leurs compétences et de leurs expériences.

Il s'agit de développer de nouvelles pratiques et nouvelles méthodes de travail.

ASPECTS INNOVANTS

Les aspects innovants du projet sont

- ⇒ Le développement d'une pratique professionnelle encore peu répandue dans l'action sociale en France
- ⇒ L'organisation partenariale sur un territoire pour créer, acculturer, diffuser une nouvelle forme d'intervention sociale : celle des travailleurs pairs.
- ⇒ La création d'une plateforme d'appui aux travailleurs pairs sur des secteurs d'intervention multiples (hébergement/logement, santé, lutte contre la traite des êtres humains,...).
- ⇒ Les modules précarité où sont associés des formateurs « pairs ». Ils permettent à des personnes étant ou ayant été en situation d'exclusion de participer à la conceptualisation puis la diffusion de formation sur la précarité. Cette action remet en question les positions classiques du « sachant » et de « l'objet du savoir ». Elle est l'un des moyens de changement des représentations et de développement du « pouvoir d'agir » des personnes en difficultés sociales et personnelles.

⇒ Un projet qui a vocation, en s'appuyant sur l'expérimentation et les partenariats locaux (école de travail social, université,...) de proposer des modalités de professionnalisations et de formations des travailleurs pairs au niveau national voire européen

⇒ Une évolution des représentations des personnes accompagnées par leur participation, non seulement à l'élaboration des politiques publiques mais aussi à leur implication dans les démarches de soutien et d'accompagnement.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Chargé de mission et de développement pour coordonner l'interface multi partenariale et assurer le suivi de l'ensemble des actions décrites dans « les axes du projet ».

Aide au financement des travailleurs pairs et des formateurs pairs pendant la phase d'expérimentation.

En cas d'évaluation positive de l'action mise en place, il conviendra de trouver des relais financiers au soutien de la DiHal dans le cadre du présent appel à projet « innovation sociale ». Les associations employeuses pourront, pour exemple, saisir des opportunités de créations ou de vacances de poste d'intervenants sociaux.

CALENDRIER PREVISIONNEL (FONCTION DE LA DATE DE REPONSE A L'APPEL A PROJET)

Date de démarrage (mois, année)	Durée (en mois)	Actions
octobre – décembre 2015	3	Désignation/embauche du coordinateur du projet Benchmark (recherche sur travail pair, visite de lieu avec présence de travailleurs pairs, création de partenariats,...). Entretiens avec les pairs de Totem Suivi des actions « Modules précarité », « Théâtre forum »
Janvier –mai 2016	5	Intervention auprès des équipes potentiellement accueillantes de travailleurs pairs
Juin 2016	1	Embauche de nouveaux travailleurs pairs - Oiseau Bleu - Althea - Ville de Grenoble
Juillet – mars 2017	9	Suivi des travailleurs pairs – liens avec les équipes et organismes accueillants Mise en place du partenariat avec l'université et les écoles de travail social.

Coût du projet (cf budget prévisionnel du projet) :

Modalités de financement (sur 18 mois):

- Crédits demandés à la DiHAL : 150 000€

- Cofinancements : ARS : 21 000 €
 DDCS : 33 000 € (pour les pairs du service « Totem »)
 Ville de Grenoble : 22 500€

Des recettes par vente de prestations (2400€) sont aussi prévues (pour les modules de formation sur la précarité, pour les interventions des travailleurs pairs pour présentation de leur métier,...). A terme, ces interventions devront s'autofinancer.

Ces financements permettent de lancer l'expérimentation sur 18 mois. En cours d'expérimentation, un travail sur le modèle économique du projet sera effectué en fonction des nouvelles demandes d'intégration de travailleurs pairs dans d'autres équipes intéressées. Il s'agit aussi à terme que le travail pair soit financé par les budgets propres aux différents services accueillants.

Modalités d'évaluation de capitalisation et de diffusion :

Est partenaire de ce projet le collectif SOIFE, récemment créé en Rhône-Alpes, rassemblant deux écoles de formations en travail social (IFTS et ESSE), l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE) et la FNARS Rhône-Alpes. Le collectif SOIFE œuvre pour le développement d'une recherche en relation constante et étroite avec les acteurs de terrain, permettant de faire émerger une réflexion accordant toute sa part aux constats issus du terrain. Dans ce cadre, le projet présenté ici bénéficiera d'un suivi et d'une évaluation portée par le collectif SOIFE.

Ce collectif SOIFE a une dimension régionale. Il participera ainsi à la diffusion du projet et au soutien à son développement au niveau régional. Des partenaires associatifs du département du Rhône (association LHASO,...) ont déjà manifesté leur intérêt pour rejoindre la démarche iséroise et d'être soutenu pour développer du travail pair dans leurs services.

Le projet sera valorisé :

En interne à travers les outils de communication des différents partenaires : bulletins d'information, journées d'étude (l'une d'entre elles est déjà prévue au premier semestre 2017 sur la thématique de la « réduction des risques »).

En externe à travers le site internet, les réseaux sociaux, les articles dans les journaux (municipaux quotidiens et revues spécialisées du social). Les réseaux auxquels sont affiliés les partenaires : la FNARS et la Fondation Abbé Pierre sont informées du projet et pourront relayer, diffuser l'expérimentation en fonction de ses possibilités de modélisation sur d'autres territoires et établissements. Les partenaires du projet sont très impliqués tant au niveau régional que national dans des groupes de travail et de réflexion sur la précarité : participation aux travaux de l'observatoire sur la fin de vie, Groupe d'appui national FNARS sur les jeunes, Groupe d'appui national FNARS sur l'évaluation, Groupe d'appui national sur la prostitution, Groupe de travail national Fondation abbé Pierre sur l'habitat des grands précaires, Groupe régional sur « Le logement d'abord », représentation des réseaux dans les instances du secteur santé,...

Le projet sera aussi valorisé par les liens prévus avec d'autres projets d'emploi de pairs aidant ou travailleurs pairs sur le territoire national (liens avec association ALHSA à Mulhouse, HAS à Marseille), en Europe et au Canada.

Annexes : Les porteurs de projets et services de l'État peuvent intégrer au dossier de candidature, à la suite de ce document ou dans une pièce jointe séparée, tout élément qu'ils jugent utile à une meilleure compréhension du projet, de la situation de leur territoire et/ou des partenariats locaux (dossier de présentation, lettre d'intention ou d'engagement, etc.).

Partie à remplir par l'administration**Cadre réservé à l'administration**

Avis des services de l'État :